



Bilans et Projets

Dans cette lettre très dense, vous pourrez lire les bilans d'actions menées par la Passiflore au cours des derniers mois (Visite Energies Renouvelables, Voyage à Bad Munstereifel, Compte-rendu de la CLIS Caillaux) et découvrir deux projets en voie de réalisation : Le jeu Développement Durable et le renouveau de la Commission Eau.

Bilan et Projets, ça sent la fin de l'année 2007, et le début de l'année 2008 !

Bonnes fêtes à tous !

G.V.

Compte rendu de la réunion CLISS des Etablissements CAILLAUD (22 Novembre)

Rappel des différentes

unités des Ets Caillaud :

Unité A : traitement des Graisses et Farines (fertilisation)-5200 tonnes traitées par mois
Traitement des plumes depuis oct 07. Pas besoin d'autorisation nouvelle.

Unité B : Traitement des volailles (Ped Food). 4000 tonnes traitées par mois

Unité C : dépôt d'animaux morts en ferme ...10000 tonnes environ par mois.

Consommation d'eau de la ville : en baisse 2900 m3 par mois au lieu de 4000

Rejet en milieu naturel : 7000 par mois

Bilan de la chaufferie (Socotec)

Vapeur produite : 86042 t

Dépassement des NOx depuis l'utilisation du fuel à la place de la graisse.

En oct 2007 :

- 2861 t de graisse (7140 t en 2006)

- 2032 t de fuel lourd (0 t en 2006)

L'entreprise devra remédier à un problème de brûleur.

Suivi des relevés d'odeurs :

Nombres d'observations d'odeurs fin août 2007 : 17 dont 12 sur Fougères

Communauté, ce qui est un chiffre apparemment satisfaisant.

Il a été demandé à l'exploitant de traiter les odeurs sur l'unité C

Pour faire la cuisson dans l'unité C, il faut un arrêté préfectoral. L'ancienne réglementation officielle date de mars 2003. Pour que le dépôt puisse évoluer vers l'usine, il faut un traitement d'odeur qui devait être fait pour le 30 juin 2007. Le traitement actuel de l'unité C est « laveur plus bio-filtre ». Mr Olivier, des Ets Caillaud, fait remarquer que le système officiel n'a pas fait ses preuves et de plus est onéreux .

Des preuves d'avancée devront être fournies fin 2007, sinon l'entreprise pourrait se voir mise en demeure d'effectuer les travaux par la préfecture.

Les orientations de l'entreprise :

*Épandage de boues :

Les boues étaient incinérées sans épandage. Peut-on envisager l'épandage sur 170 ha ?

Mr Pégeaud (ERB) fait remarquer que les communes de Romagné, et la Chapelle Janson sont déjà saturées et en ZEC ou ZAC. L'entreprise doit avoir une concertation avec le GES de Noyal sur Vilaine et les agriculteurs

pour savoir s'il y a des espaces possibles .

*L'entreprise se dirige vers une scission des activités dans les 2 sociétés du site :

- Produits destinés à la revalorisation

- Produits destinés à la destruction
Dossier envoyé à la DDSV.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité en Mars 2007 mais refusé par la Préfecture car non conforme (des amendements avaient été apportés et acceptés en mars) , Mme Mork de la préfecture a modifié l'article 5 de ce règlement, concernant les possibilités de visites de l'Etablissement Caillaud par les membres de la CLISS .

Mais Mr Pégeaud (ERB) s'est opposé au vote, car d'une part les documents ont été envoyés seulement 9 jours avant la réunion, et d'autre part les différents Collèges qui avaient pris part au vote en Mars n'étaient pas représentés.

Le vote du règlement intérieur est donc reporté à la prochaine réunion de la CLISS, en 2008. ♦

Marie-Thérèse Masson

Bilan de la journée « Énergies Renouvelables en Mayenne » du 16 nov. 07

Nous étions 53 personnes à embarquer dans le car affrété par La Passiflore et le Pays de Fougères, ce vendredi à 9 h 00. Parmi les visiteurs, on comptait 10 à 15 élus et 5 à 10 professionnels bâtiment et énergies du Pays de Fougères.

1ère destination : St Hilaire du Maine.

Mr Quinton Maire et un journaliste Ouest-France de la Mayenne nous attendaient dans la salle polyvalente équipée de 20 m² de capteurs solaires photovoltaïques. A l'entrée, une signalisation indique en permanence la production électrique solaire. A propos de la chaufferie collective à bois déchiqueté, Mr Quinton nous a expliqué la démarche de sa commune et sa volonté de cohérence énergétique et de gestion de la ressource bois du bocage sans oublier les difficultés techniques liées à ce projet innovant pour une petite commune. La chaufferie peut produire le chauffage et l'eau chaude sanitaire pour 23 pavillons, actuellement elle fournit 7 maisons, les autres projets sont en cours.

Cette installation que nous avons visitée se situe et est intégrée dans le bourg à proximité du lotissement, elle est assez compacte et comprend une fosse de réception et de stockage de 150 m³ de plaquettes de bois uniquement d'origine bocagère (l'assoc. Bois Bocage Energie a été créée pour gérer cette ressource). L'équipement est constitué de 2 chaudières: 220 kw pour les besoins d'hiver et 50 kw pour l'été. Des ballons hydrauliques et des échangeurs alimentent le réseau de chaleur.

2ème destination : le Foyer de Jeunes Travailleurs Copainville à Mayenne :

Dans le car, pas de perte de temps : projection d'un film de 15 min sur la politique énergétique du Pays de Haute-Mayenne, intervention de Frédéric Marchand pour le Pays de Fougères et de Joseph Beaulieu pour La Passiflore.

Au FJT, Mr Etienne Gérard, directeur, et Mr Jean-Claude Davoust, Directeur-adjoint, nous présente le chantier en cours d'un nouveau bâtiment HQE pour un nouveau restaurant, 17 logements etc... Cette construction sera équipée d'une

chaufferie au bois déchiqueté de 300 kw pour les besoins de toute la structure, 30 m² de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude, 30 m² de capteurs solaires photovoltaïques raccordés au réseau, vmc triple flux, vitrages performants, isolation par l'extérieur, toiture végétalisée, ... l'ensemble devrait atteindre une performance de 85 kwh /m²/an en consommation d'énergie. Il a été également exposé le chantier d'insertion sur la filière bois pour des personnes en grande difficulté.

Amélie nous a présenté sa mission de mise en place d'un agenda 21. En guise d'apéritif, Mr Claude Leblanc Président du Pays de Haute-Mayenne nous a nourri de son enthousiasme et de son expérience concernant la politique énergétique de son Pays.

Vers 13 h 30 un repas copieux nous attendait au self de ce Foyer pour un plein d'énergie, ce fut le temps d'échanges soutenus entre les « voyageurs » dont certains découvraient avec intérêt ces nouveautés techniques innovantes. L'après-midi démarre avec...

Suite page 3

Bilan de la 1^{ère} réunion de la Commission Eau (25 octobre 2007)

Un bilan des dernières réunions (comité consultatif du bassin versant des Échelles, Commissions du SAGE) et un point sur les réunions à venir (atelier création de talus le 30/10, commission eau du Conseil de Développement du Pays de Fougères le 13/11 à 20h00, commission consultative du SMPBC - syndicat mixte de production du bassin du Couesnon) est présenté. La possibilité de participer aux groupes de travail des SAGE bretons est annoncée.

Une discussion ouverte est engagée sur l'orientation à donner à un projet d'économies d'eau à la maison.

Sont évoqués :

- L'intérêt de l'impact direct sur la facture pour les participants, d'un travail sur la valeur de l'eau en fonction de ses usages (eau potable, eau de chasse des toilettes, eau au jardin...),
- La nécessité de lutter contre les idées fausses à cette occasion (qualité de l'eau du robinet), de veiller aux conséquences d'une sur-pression sur la consommation domestique,
- La possibilité, contestée, pour les syndicats d'inciter à la récupération

d'eau pluviale, Des réalisations de qualité (parking face au château non imperméabilisés) sont évoqués, mais appartiennent plus au domaine de l'action publique.

Pour les prochaines réunions, il est proposé :

- De collecter les informations sur des expériences d'économies d'eau à la maison,
- De rassembler des propositions pour trouver un nom pour le projet, De commencer à rassembler des idées de gestes / actions économisant l'eau à la maison, avec ou sans investissement.

Mathilde Harvey

Eau !

Action 2007-2008 : Jeu Développement Durable



Cette action d'envergure a été proposée à toutes les écoles privées et publiques de Fougères Communauté, soit une trentaine. Quatre membres de la Passiflore ont pris contact avec les enseignants pour exposer le projet. A ce jour, environ 500 élèves répartis en plus de 20 groupes sont inscrits. Un succès !

QUI EST CONCERNÉ ? : Les enfants scolarisés en classe de CM1 ou CM2 en majorité et quelques CE2, ainsi qu'une cinquantaine d'enfant de l'IME de Lécousse.

LE « JEU :

1^{ère} étape : Un temps de formation

Entre janvier et avril 2008, six thèmes seront abordés sur trois demi-journées :

- La biodiversité,
- L'énergie,
- Les transports,
- Les déchets
- L'eau
- L'alimentation

Il devra en ressortir des gestes favorables à la protection de l'environnement et au développement durable. Ces gestes pourront être individuels ou engager tout le groupe classe.

Les interventions dans les classes seront assurées par des animateurs nature titulaires d'un brevet d'état assistés par les bénévoles de l'association et par les instituteurs. Tous ces intervenants élaborent actuellement un projet pédagogique.

2^{ème} Etape : le Jeu.

A partir d'un carnet, style billets de tombola, où sont inscrits des gestes sélectionnés au cours de la première étape, les élèves devront trouver des adultes qui les réalisent ou s'engagent à les réaliser. Un bilan est réalisé et un tirage est fait.

3^{ème} étape : la fête finale.

Prévue en mai-juin, sur un site à définir, elle permettra de rassembler tous les enfants. Si le programme n'est pas entièrement défini, on peut imaginer, outre la découverte d'un site naturel, une exposition ou une présentation des projets de classe, un palmarès, une remise de cadeaux,

SUIVI DU PROJET :

Le suivi du projet est assuré par un comité de pilotage et un comité pédagogique. Le projet est financé par des partenaires : La Région Bretagne, Fougères Communauté, le Conseil Général, la Passiflore et la participation des écoles. Nous recherchons encore quelques mécènes pour boucler le budget...

Marcel Goudal

Compte-rendu de la journée « Énergies » en Mayenne - ... suite et fin

... une présentation de la thermographie par notre ami Nicolas Nérambourg chargé de mission énergies au Pays de Haute-Mayenne : brillante démonstration toute en couleur qui nous permet de comprendre l'intérêt de cette caméra filmant les fuites d'infrarouges des constructions. Cet outil permet un diagnostic de la construction et de l'isolation afin d'envisager des améliorations possibles.

Bravo Nico qui nous a bien aidé pour préparer cette journée !

3^{ème} destination : St Pierre des Landes pour 2 visites

Mr Christophe Jouault nous explique sa démarche énergétique avec l'association « luciole énergies ». Ensuite visite des installations solaire photovoltaïque (5 kw raccordé réseau), chauffe-eau solaire 6 m² pour 300 l, chaudière à bois plaquettes de 40 kw (pour 2 maisons, serre maraîchère et local de vente).

Mme Céline Hierless nous fait visiter sa maison toute neuve construite avec une ossature en bois, isolation en

paille, enduits terre et chaux, chauffe-eau solaire, toilettes sèches avec phyto-épuration et chauffage raccordé à la chaufferie bois du village.

Il est grand temps de boire un coup avant la tombée de la nuit pour repartir en car.

Un moment d'émotion : le car ne peut pas faire demi tour et la manœuvre en marche arrière sur la route d'Ernée à cette heure d'affluence est un peu périlleuse ! Merci au chauffeur pour sa patience et son expérience !

A 18 h nous retrouvons notre Pays de Fougères avec un bon souvenir à méditer !!!

Conclusion :

Cette journée aura été l'occasion de découvrir la volonté du Pays de Haute-Mayenne de mettre en œuvre une politique de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Tout cela par ailleurs sur un territoire suspecté de recevoir l'implantation d'une ligne à très haute tension conséquence de la construction de l'EPR à Flamanville. Les nombreux

panneaux rencontrés le long du parcours sont la preuve de l'hostilité de la population à ce projet, ce qui a été réaffirmé par les intervenants mayennais de ce jour ! Leurs implications dans les filières bois et solaire en sont une réponse constructive !

Croyez-vous que RTE **peuplier** pour autant ? NON .. NON ...

Nous aussi, nous nous des **chênes** NON sur toute la ligne !

Il est vrai qu'une ligne THT, **sapin** le paysage !

Nous ne pouvions pas ne pas en parler ce jour là, nous étions si près du tracé !

Restons mobilisés, car en cas de réalisation il serait trop tard et l'on pourrait constater la **châtaignier** !

Bien sur Mr **Jolicoïn** était un peu bavard ce jour là !

En tout cas, même si l'organisation : c'est du **bouleau**, en compagnie d'un bon public cela avait du **charme** !

Moralité : Plutôt que des pylônes Très Haute Tension, plantons des Arbres T.H.T. !!!!
(Très Hautes Tiges)

Joseph Beaulieu

Bilan du Voyage à Bad Munstereifel, du 16 au 20 août 2007

La Nature et nos expériences liées à l'environnement, en particulier la forêt et le bois

C'était le thème de la rencontre de la délégation Fougèraise dans le cadre du jumelage de notre ville avec celles de BAD MÜNSTEREIFEL en Allemagne et d'ASHFORD en Angleterre, rencontre à laquelle trois membres de La Passiflore ont participé. Cinq jeunes du lycée Edmond Michelet étaient également invités.

Cette forêt couvre 7000 ha dont 4000 ha appartenant à la commune, reconnue en Natura 2000. Comme l'a souligné Mr Christian MAROCHAIN agent ONF de la forêt de FOUGÈRES, les forêts de BAD MÜNSTEREIFEL et de FOUGERES ont des points communs de part la nature des espèces « hêtres » et de part la gestion particulière qui permet une régénération par elle-même ce qui préserve la faune et la flore. Trois gardes forestiers assurent la gestion de ce patrimoine naturel par l'abattage des arbres et la vente du bois.

Une particularité de cette forêt appartenant à la commune fait état d'une idée germant depuis 10 ans.

Quarante cinq ha ont été aménagés en

« FRIEDWALD » qui signifie « **Paix et Forêt** » Il s'agit d'un cimetière aménagé dans cette partie de la forêt depuis l'année 2005. Une famille, des amis, ont la possibilité de choisir un arbre et dix urnes biodégradables pourront être déposées autour, suivant une procédure établie.

Il existe une petite chapelle de St Antoine à l'entrée de ce cimetière. Les personnes peuvent procéder à une cérémonie suivant leur conviction et la volonté des défunts. Le garde forestier a la charge de préparer l'emplacement afin d'y déposer l'urne. Les noms ou n° d'identifiant, suivant la volonté des défunts, sont apposés sur une plaque discrète sur l'arbre afin de localiser dans le temps les différentes sépultures. Les signes distinctifs, les souvenirs, les fleurs ne sont pas autorisés, seule une petite croix peut figurer sur la plaque. La concession est de 99 ans et la mairie dispose de cartes très précises de chacun des emplacements.

L'aménagement de ce cimetière paysager permet de retrouver la paix au milieu de la nature, c'est aussi le symbole que la vie continue. Après la sépulture, la nature reprend ses droits, mais avec seulement un minimum d'entretien par les gardes forestiers. Les familles

peuvent ainsi venir se recueillir en toute quiétude et sérénité.

La visite s'est poursuivie au « Centre Nature de l'Eifel » et de la « Maison du bois » à NETTEERSHEIM. Le maire nous a

fait un exposé sur l'objet de ce centre. C'est un lieu de formation et d'information pour les jeunes qui permet de les sensibiliser également aux économies d'énergie et au développement durable. La forêt de cette commune produit un million de stères de bois par an, sciés sur place puis expédiés en Asie et Amérique.

Le maire souhaiterait que cette ressource importante soit transformée localement (Exemple : fabrique de meubles) pour créer des entreprises et des emplois, rentabiliser au mieux, préserver l'environnement. Cette problématique est discutée avec d'autres pays rencontrant les mêmes difficultés pour être plus forts « *car seul on ne peut rien faire pour le développement durable et les nouvelles énergies* » « *Nous ne voulons pas de reproches des générations futures* » déclare le maire. La visite du samedi pour le GRUBE TONI ET TEICHMANNHAUS nous a été présentée par le garde forestier. Cette ancienne carrière devenue zone protégée, avec des anciens bâtiments aménagés, accueille un centre de formation. Le garde forestier a une mission pédagogique près des scolaires. Dans ce centre nous pouvons observer des chauves-souris, des rapaces, diverses faune et flore. L'avenir de cette zone protégée et du centre sont remis en question par les problèmes financiers, aides diverses, etc. Un site internet est consultable : www.naturschutzstation.info/index.php?s= Nous avons pu rencontrer dans ce centre un ethnobiologue. Ce médecin forme des personnes de différents pays, pour retrouver l'usage et les propriétés de plantes devenues rares, tant sur le plan médicinal que sur le plan culinaire. La formation se concrétise par un diplôme. Nous avons pu déguster une décoction à base de différentes plantes issues du jardin expérimental et des environs.

On note des points communs dans la gestion de la forêt entre BAD MÜNSTEREIFEL, ASHFORD et FOUGERES, comme l'ont démontré les jeunes des 3 villes jumelées lors de leur présentation :

Le respect de la nature.

La préservation des zones protégées.

La volonté commune de sauvegarder l'environnement et la richesse naturelle pour les générations futures.

Au terme de ce séjour à BAD MÜNSTEREIFEL, nous tenons à remercier la municipalité de FOUGERES qui nous a permis de participer à ce projet dans une ambiance très chaleureuse et très constructive. Nous remercions également les familles allemandes qui nous ont réservé un accueil que nous n'oublierons pas.

Gérard et Danielle Louvel, Maguy Riaux

Bulletin Gratuit

Imprimé par nos soins

Dir. de publication: Gaël Virlovet

Comité de rédaction: Jean-Pierre

Lebedel, Jacques Le Letty, Marcel

Goudal, André Robinard

La Passiflore - 22 rue du Tribunal -
35300 Fougères

<http://la.passiflore.free.fr>

ISSN: 1954-1023

Ne pas jeter sur la voie publique